



Avis : Il s'agit d'un aperçu rapide qui ne sera pas utilisé pour appliquer les critères d'octroi des brevets. Consultez les *Critères d'octroi des brevets du Programme d'aide aux athlètes Nordiq Canada 2019-20* pour connaître les critères officiels et détaillés d'octroi des brevets.

APERÇU DES CRITÈRES DES BREVETS DU PAA

Brevet SENIOR

1. Athlète de l'équipe de Coupe du monde

- Top 8 aux CMS individuel ou relais
- Meilleur rang individuel aux CMS ou en CM 2018-19
- Listes de sélection pour les CMS

2. Équipe de développement senior

Top 30 aux CMS ou CM

- Top 20 aux CMS JR ou Champs U23
- Meilleurs athlètes masculin et féminin de la liste de sélection sprint de l'ÉNS
- Meilleurs athlètes masculin et féminin de la liste de sélection de distance de l'ÉNS
- Athlètes admissibles restants classés selon la meilleure course de la liste des points de sélection de l'ÉNS

3. Diminution pour cause de santé pour brevets SR en 2018-19

Brevet DÉVELOPPEMENT

1. Équipe de développement junior

- Top 30 aux CMS ou CM
- Top 20 aux CMS JR ou Champs U23
- Meilleurs athlètes masculin et féminin de la liste de sélection sprint de l'ÉNS
- Meilleurs athlètes masculin et féminin de la liste de sélection de distance de l'ÉNS
- Athlètes admissibles restants classés selon la meilleure course de la liste des points de sélection de l'ÉNS

2. Athlètes avec top 20 individuel aux CMS JR ou Champs U23

3. Athlètes avec résultat final top 30 en CM ou CMS

4. Diminution pour cause de santé pour brevets D en 2018-19 D

5. Athlètes classés sur les listes du CDEN